

*Les modalités du second tour du scrutin étant désormais connues, je ne peux que regretter que le débat démocratique se cantonne à favoriser les maires sortants qui usent de la communication municipale et des regroupements autorisés pour continuer de faire campagne au détriment des autres listes qui, elles, ne sont plus autorisées qu'à communiquer de manière minimaliste. Le débat démocratique, dans ces conditions, ne peut se tenir.*

*Parallèlement, la pandémie qui continue de se dérouler a perturbé l'existence de chacun de nous et impose désormais de nouvelles règles et doit nous interroger sur une nouvelle gouvernance quelle qu'elle soit : plus d'écologie réelle sur le terrain et une préoccupation plus large et plus efficace au bénéfice des personnes isolées et seules. Des « pansements » comme décisions, associés à une communication biaisée, ne pourront suffire à résoudre la problématique. De plus, nous vivons dans une communauté où les entreprises et les acteurs économiques et associatifs ont besoin d'une large écoute et d'une visibilité suffisante pour envisager un avenir plus serein via une construction collective et réfléchie entre les élus et ces acteurs.*

*A la lueur des résultats obtenus lors du premier tour, j'ai décidé de ne pas reconduire la liste de SAINTE LUCE DEMAIN au second tour. Je remercie, l'ensemble des colistiers et des sympathisants qui ont participé activement à notre aventure, ainsi que les électeurs Lucéens qui nous ont accordé leur confiance en votant pour nous. Merci aussi à l'ensemble de la population Lucéenne qui nous a accueillis de façon bienveillante pendant toute notre campagne lors des portes à portes.*

*Pour le second tour, je ne donne aucune consigne de vote aux Lucéens suite à l'article publié dans le journal Ouest France des 23 et 24 mai 2020 où les deux autres listes ont clairement exprimé un refus de fusion et de dialogue.*

*JEAN PAUL MISLER*

*Tête de liste SAINTE LUCE DEMAIN !*

*Le 2 juin 2020.*